

CAP NATIONALE CATÉGORIE B



CAP DE TITULARISATION **RENFORCER** **L'ACCOMPAGNEMENT**

Après la lecture des déclarations liminaires, nous avons évoqué les **grandes difficultés** rencontrées par nos futurs collègues pour **trouver un logement** sur les lieux des formations.

Sur Noisy, deux partenariats avec des bailleurs privés ne sont pas renouvelés. L'administration nous assure travailler sur le sujet et essaye de trouver des solutions à chaque situation. **Nous avons demandé la mise en place, au plus vite, d'un référent logement sur chaque lieu de formation** et nous invitons les stagiaires sans logement à nous contacter au plus vite.

Concernant le **stage pratique, F.O.-DGFIP à encore une fois demandé la suppression de son caractère probatoire.**

De plus, nous demandons que plusieurs référents ou tuteurs soient nommés afin de pallier l'absence de l'un ou l'autre, y compris lorsque le tuteur est en télétravail.

Nous avons même constaté que, parfois, le tuteur d'un stagiaire n'était autre qu'un autre stagiaire de la même promotion.

Nous dénonçons l'absence de pertinence d'un tel dispositif, dernière solution avant l'auto-tutorat !

Nous souhaitons également la mise en place d'un **véritable statut de tuteur** afin que cette mission ne soit pas une charge de travail supplémentaire.

Après ces remarques nous avons statué sur le dossier présenté à l'ordre du jour.

À l'issue du vote **la CAP a proposé la non titularisation** de ce dossier.

Comme indiqué dans la déclaration liminaire les représentants de **F.O.-DGFIP** ont **rappelé les revendications :**

- ✓ Un concours national comme seule voie aux recrutements ;
- ✓ l'allongement de la durée de la formation initiale ;
- ✓ Le début de la formation initiale au 1^{er} septembre ;

- ✓ l'abandon du stage probatoire ;
- ✓ que la volumétrie par département et par bloc fonctionnel soit connue au moment de la campagne de première affectation ;
- ✓ exige que l'administration prenne à sa charge l'hébergement des stagiaires ;
- ✓ le remboursement intégral des frais engagés ;
- ✓ revendique un mouvement de mutation commun aux stagiaires et titulaires ;
- ✓ deux mouvements de mutation par an ;
- ✓ que l'administration vérifie que l'agent remplit les conditions à concourir avant le passage des épreuves ;
- ✓ la possibilité de ne repasser que les UC manquantes et non de redoubler sa scolarité complète dès lors que le stage est concluant ;
- ✓ l'appel de la liste complémentaire de programmeur ;

DÉCLARATION LIMINAIRE À LA CAPN DE TITULARISATION DU 26 JUIN 2024

Madame la Présidente,

Nous ne pouvons commencer cette CAP sans évoquer le contexte politique dans lequel elle se tient.

La **dissolution** surprise annoncée par le Président de la République aura finalement surpris d'abord son entourage et le reste de son gouvernement. Cette décision de dissoudre l'Assemblée Nationale, au soir d'un échec cuisant aux élections européennes, est surtout un **aveu d'échec**.

Aveu d'échec à contenir ou à apporter des réponses aux colères qui se sont exprimées dans les urnes.

Colère face à une inflation toujours élevée, aux reculs du pouvoir d'achat, à l'envolée des factures énergétiques.

Colère face aux reculs des services publics, à la situation de l'hôpital public, au manque de moyens et d'effectifs dans les écoles.

Colère face aux déserts médicaux,

colère toujours vive face à une réforme des retraites rejetée par une immense majorité de la population et imposée sans véritable débat au Parlement,

colère face au **recul inédit des droits**, en-

gagé par la réforme de l'Assurance chômage.

Cette décision de dissoudre est aussi l'échec d'une politique qui s'entête dans une posture de va-t-en-guerre, quand l'immense **majorité des salariés attend des réponses sur les salaires et les conditions de travail.**

C'est encore l'échec d'une **pratique du pouvoir verticale**, qui **méprise les contre-pouvoirs**, le Parlement, les interlocuteurs sociaux et la démocratie sociale.

Cette situation, aussi inédite et explosive soit-elle, **ne doit pas nous conduire à dissoudre nos valeurs.**

La position de la confédération est claire, **indépendants nous sommes, indépendants nous resterons !**

Les grandes manœuvres politiciennes opérées en un temps record conduisent inévitablement à des catalogues d'engagements et de promesses qui n'engagent que ceux qui les croient.

À Force Ouvrière, la seule politique que nous faisons, c'est de la politique syndicale... Nous continuerons de **porter nos revendications quels que soient nos interlocuteurs.**

Nous **continuerons de revendiquer de meilleurs salaires, l'amélioration des conditions de travail, de véritables politiques de relance et de réindustrialisation, au service de la transition écologique, pour des services publics forts, pour redonner la place qui est la sienne à la négociation collective et au paritarisme.**

Ne pas dissoudre nos valeurs c'est aussi réaffirmer notre **rejet de toute forme de racisme, de xénophobie, d'antisémitisme et de rejet de l'autre...**

Profondément attaché aux principes républicains, Force Ouvrière s'est toujours opposé au principe de préférence ou de priorité nationale et à la discrimination entre les travailleurs, contraires à la solidarité qui fonde notre action syndicale.

Ne pas dissoudre nos valeurs, c'est réaffirmer que Force Ouvrière **défend sans relâche les libertés syndicales, le droit de grève et, plus généralement, s'oppose à toutes les atteintes aux droits des travailleurs.**

C'est réaffirmer encore notre **attachement indéfectible au paritarisme, à la protection sociale collective, à l'égalité républicaine et à la laïcité.**

Pour Force Ouvrière qui, conformément à la tradition de l'indépendance syndicale, ne donnera **aucune consigne de vote**, ce qui est nécessaire, c'est de **rester sur le terrain syndical pour porter nos revendications et défendre les intérêts des salariés du public comme du privé.**

Nous rappelons simplement que beaucoup ont donné leur vie pour avoir le droit de vote et qu'un droit non utilisé risque de disparaître. (...)

Concernant notre **CAP de titularisation**, nous évoquons aujourd'hui un dossier.

F.O.-DGFIP reste **attaché au principe de la seconde chance**, nous profitons également de cette CAP pour rappeler **nos revendications** :



Un concours national comme seule voie de recrutement ;



le remboursement intégral des frais engagés ;



l'allongement de la durée de la formation initiale ;



revendique un mouvement de mutation commun aux stagiaires et titulaires ;



Le début de la formation initiale au 1^{er} septembre ;



deux mouvements de mutation par an ;



l'abandon du stage probatoire ;



La vérification des conditions à concourir par l'administration avant le passage des épreuves ;



que la volumétrie par département et par bloc fonctionnel soit connue au moment de la campagne de première affectation ;



la possibilité de ne repasser que les UC manquantes sans redoubler sa scolarité complète dès lors que le stage est concluant ;



exige que l'administration prenne à sa charge l'hébergement des stagiaires ;



l'appel de la liste complémentaire de programmeur ;

Vos élus **F.O.-DGFIP**
en CAPN de catégorie B

Sabine TRIQUENAU - Laurence DERIS
Gilles GLEYO - Philippe CANE



C'EST **VOUS**
POUR **VOUS**
QU'ON SE BAT !